



EUROPE

**Comité régional de l'Europe
Soixantième session**

Moscou, 13-16 septembre 2010

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC60/5 Add.1
12 septembre 2010
102498
ORIGINAL : ANGLAIS

**Dix-septième Comité permanent
du Comité régional de l'OMS pour l'Europe
Rapport sur la sixième session**

Le présent document contient le rapport sur la sixième session du dix-septième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, qui s'est tenue le dimanche 12 septembre 2010 à Moscou.

Introduction

1. Le dix-septième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu sa sixième et dernière session à l'hôtel Holiday Inn Sokolniki, à Moscou, le dimanche 12 septembre 2010, la veille de l'ouverture de la soixantième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR60).
2. Dans ses remarques liminaires, la directrice régionale informe le CPCR que les locaux du Bureau régional ont subi de graves inondations à la mi-août. L'infrastructure a été endommagée et toutes les versions imprimées des documents pour le CR60 ont été détruites. Heureusement, aucun membre du personnel n'a été blessé et les documents (réimprimés à l'extérieur) ont été envoyés comme prévu.
3. D'autres régions d'Europe ont également essuyé des catastrophes naturelles. En Fédération de Russie, et en particulier dans la région de Moscou, des incendies se sont déclarés en juillet et en août, mais une équipe d'experts a récemment confirmé que la pollution de l'air n'y constituait plus une menace pour la santé humaine. La directrice régionale a effectué plusieurs visites de pays depuis la cinquième session du dix-septième CPCR (en Géorgie, au Turkménistan et en Turquie), assisté à des réunions intergouvernementales organisées par le Conseil nordique des ministres, le Siège de l'OMS et d'autres organes, et s'est entretenue avec des organisations partenaires telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Fédération européenne des associations de médecins. Elle a aussi informé les chefs des missions diplomatiques à Copenhague et Genève sur l'ordre du jour du CR60.
4. En réponse à une question, elle confirme qu'un directeur de la gestion des programmes vient d'être nommé au Bureau régional, et que des comités de sélection se sont réunis pour examiner des candidats à d'autres postes importants. Des offres d'emplois devraient bientôt être publiées pour les postes requis afin d'assumer les fonctions fondamentales et critiques du Bureau.
5. Le rapport sur la cinquième session du dix-septième CPCR a été adopté sans amendement.

Examen du programme provisoire de la soixantième session du Comité régional

6. Le CPCR procède à un examen final du programme provisoire du CR60. La directrice régionale fait remarquer que le Premier ministre de la Fédération de Russie s'adressera au Comité le lendemain, lundi 13 septembre 2010, à midi. Le directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale s'adressera au Comité au début de la journée du mercredi 15 septembre. Des déjeuners ministériels (auxquels sont invités les chefs de délégation) se tiendront chaque jour pendant le CR60 ; parmi les thèmes débattus à ces occasions, il convient de mentionner le Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est de l'OMS, l'Étude européenne sur les déterminants sociaux de la santé, la grippe pandémique H1N1 2009, la Convention-cadre pour la lutte antitabac, l'impact de la crise financière sur la santé et les systèmes de santé, et les activités du Bureau régional en vue de renforcer les systèmes de santé. Des séances d'information technique se tiendront également pendant la pause-déjeuner et tôt le matin. Les thèmes abordés sont repris dans le programme provisoire.

Composition d'organes et de comités de l'OMS

7. Le Comité permanent se met d'accord par consensus sur les candidats qu'il recommandera pour siéger au Conseil exécutif, au CPR, au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, et au Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé. En ce qui concerne les candidats au CPR, il convient de présenter ses recommandations une fois que le Comité régional aura exprimé son point de vue sur la question d'élargir la composition du Comité permanent.

8. En ce qui concerne le Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement (créé à la suite de la résolution WHA63.28 de l'Assemblée mondiale de la santé), le CPR convient de recommander que toutes les désignations reçues soient communiquées au directeur général de l'OMS afin d'être portées sur une liste établie au niveau mondial.

Projet de plan de travail du dix-huitième CPR

9. Comme d'habitude, le CPR organisera au moins cinq sessions durant son année d'activités 2010-2011 : juste après le CR60 de Moscou, en novembre 2010 à Andorre, à la fin mars ou au début avril 2011 au Bureau régional de Copenhague, en mai 2011 à Genève, et en septembre 2011 à Bakou, en Azerbaïdjan.

10. La directrice régionale fait remarquer que les dossiers à présenter au dix-huitième CPR (et qu'elle mettra en évidence lors de son discours au CR60 le lendemain) porteront notamment sur les points suivants :

- la nouvelle politique européenne de la santé (Santé 2020) et un examen des bases factuelles à l'appui ;
- le renforcement des systèmes de santé, et notamment de la fonction de santé publique et des liens avec d'autres secteurs ;
- les maladies non transmissibles (y compris la promotion de la santé) ;
- la politique en matière d'alcool ;
- la résistance aux antimicrobiens et la tuberculose multirésistante et ultrarésistante ;
- le VIH/sida ;
- les activités du Bureau régional dans les pays et sa présence dans les pays, ainsi que les activités menées par ses bureaux géographiquement dispersés ;
- les stratégies sur les partenariats et sur l'information et la communication ;
- les « rapports de gestion », dont l'utilisation du budget programme de l'Organisation comme outil stratégique garantissant la responsabilité.

11. Le CPR avertit que la réduction du financement par les pays hôtes ne doit pas conduire les bureaux géographiquement dispersés à réaffecter des ressources du Bureau régional de Copenhague.

Questions diverses

Vice-président du dix-huitième CPCR

12. Le Comité permanent tient une discussion préliminaire sur le poste de vice-président à pourvoir pour le dix-huitième CPCR, tout en reconnaissant que la décision officielle à ce sujet sera prise par ce dernier lors de sa première session.

Projet de résolution sur le financement futur de l'OMS

13. Le CPCR approuve, pour présentation au CR60, un projet de résolution sur le futur du financement de l'OMS. Il convient que la proposition sera présentée par l'ex-République yougoslave de Macédoine (le pays assurant la présidence du CPCR) et par plusieurs autres pays coparrainants.